

Le 31/03/2020

Cher Client, Chère Cliente,

Conformément à l'ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020 *relative aux conditions financières de résolution de certains contrats de voyages touristiques et de séjours en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables ou de force majeure*, nous vous proposons :

Un voucher valable dix-huit (18) mois qui vous permettra de profiter d'un nouveau séjour au sein de l'hôtel réservé au préalable, aux conditions suivantes :

- ce voucher est utilisable, sous réserve de disponibilité à la date souhaitée,
- si votre prochain séjour est plus cher que le montant de votre réservation initiale, vous serez redevables de la différence entre la valeur de ce voucher et votre nouveau séjour et ce dernier ne sera validé qu'à réception de la totalité de la différence de prix, conformément aux conditions générales de ventes applicables,
- si votre prochain séjour est moins cher que le montant de votre réservation initiale, il vous restera la différence que vous pourrez utiliser sur un prochain séjour au sein de l'hôtel réservé,
- ce voucher est utilisable en une ou plusieurs fois,
- ce voucher est valable dix-huit (18) mois à compter de sa date d'émission reprise ci-dessous,
- les conditions générales de ventes disponibles sur le site [www.thalazur.fr](http://www.thalazur.fr) restent applicables à votre prochain séjour.

Si par contre, vous souhaitez décaler votre séjour à une date déjà connue dans les 12 prochains mois, nous vous offrons une réduction de 50% de la différence entre la valeur initiale et votre nouveau séjour si celui-ci est plus cher que le montant initial,

Concernant votre réservation merci de nous préciser votre choix en vous adressant par mail à notre call center [inforeservation@thalazur.fr](mailto:inforeservation@thalazur.fr). Celui-ci sera traité dans les meilleurs délais dans les jours ouvrables.

Encore une fois, nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que l'évolution de la situation le nécessitera et nous vous remercions de votre soutien et de votre fidélité.

Prenez soin de vous,

Jean-Luc Pleuvry  
Directeur Général